



ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée générale ordinaire de l'AFPS GEPS
Dimanche 16 MARS 2025 - La Celle Condé

Dépôt et validation des candidatures



Comme prévu par les statuts de l'AFPS, les candidatures doivent être présentées par courrier recommandé avec accusé de réception et envoyées à l'adresse de correspondance de l'AFPS au plus tard le 30 novembre précédent la date de l'assemblée générale, le cachet de la poste faisant foi.

- 2 candidatures ont été transmises au plus tard le 30 novembre 2024 :

Jean-Jacques BOUTTET
Claire CHASSE

candidature **validée**
candidature **rejetée** (courrier non-recommandé)

La candidature de Claire CHASSE n'a pas pu être acceptée par le conseil d'administration car non-conforme aux statuts (envoi par courrier simple et non-recommandé).

Une seule candidature est retenue pour le vote lors de l'Assemblée générale (présentations ci-jointes)

- Jean-Jacques BOUTTET

Suite à son erreur d'envoi de courrier de candidature, Claire CHASSE assure solliciter le conseil d'administration pour proposer sa cooptation à l'issue de l'assemblée générale.



Jean-Jacques BOUTTET

CONDE EN NORMANDIE (14)

Eleveur de poneys Shetland depuis 1984 et de poneys Français de selle, cela fait de nombreuses années que j'apporte mon aide au sein de l'AFPS GEPS, tant au niveau du conseil d'administration que dans l'organisation de concours. Cela sera mon dernier mandat.

Beaucoup de travail, notamment avec l'International de cette année, de projets à finaliser, pour lesquels, on a besoin de bras et de cerveaux seront à l'ordre du jour de ces trois prochaines années.

Un rajeunissement, un renouvellement des membres du conseil est nécessaire, sans bousculer un statut associatif, toujours très fragile, dans lequel le bénévolat reste la pièce maîtresse.

A bientôt

